



## Administration Communale de Tournai

### Programme de Politique Générale législature 2006-2012 Conseil Communal du 26 mars 2007

---

#### LE CONSEIL COMMUNAL,

**PREND CONNAISSANCE** du programme de Politique Générale.

En ma qualité de Bourgmestre, c'est la deuxième fois que je vous présente la note de politique générale qui sous-tendra l'action de la Ville de Tournai, notre Ville, pendant les six prochaines années.

Un nouveau Collège Communal a été mis en place au lendemain des élections avec des partenaires enthousiastes, dépoussiérés des idées reçues formalisées. Je remercie, par ailleurs, l'ensemble du Collège pour son exceptionnelle collaboration.

Au-delà de l'obligation légale qui nous est imposée par le nouveau code de la démocratie locale, cette déclaration n'est pas un catalogue d'intentions exhaustif mais bien un exposé de ce que les partenaires de la majorité et les acteurs de terrain, je l'espère, se donneront comme axiologie.

Nous sommes donc amenés à définir la philosophie de notre travail, de notre fonctionnement, des grands axes à privilégier pour aboutir à des actions concrètes.

La poursuite des actions entamées ne peut occulter une volonté exacerbée de créativité, d'innovation, d'évolution. La Ville de Tournai n'est-elle pas citée comme pionnière en matière de partenariat public-privé ? Ce pacte pour l'avenir jette les bases solides de notre action.

L'écoute et le dialogue avec nos concitoyens seront les maîtres-mots de notre action. Je l'ai déjà demandé par le passé et la volonté des partenaires est évidente à cet égard.

Je ne reviendrai pas plus longuement sur les priorités du citoyen Tournaisien axées principalement sur la propreté et l'environnement, la sécurité et l'ordre public, la citoyenneté et la petite enfance, le droit constitutionnel au logement, la mobilité, le sport et la culture.

Le panel ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas le tourisme ou encore les technologies modernes.

Tous ces aspects de la vie doivent faire de Tournai une Ville où vivre est un réel plaisir.

L'action municipale ne peut se dégager de contingences aussi terre-à-terre et réelles que nous impose le contexte financier qui est le nôtre. Certes, des subsides sont toujours recherchés auprès de la Région Wallonne, des institutions européennes ; ils ne suffisent pas à eux seuls mais ils contribuent à la réalisation d'actions entamées.

La volonté d'assainir les finances à long terme, le travail sur la dette afin de dégager de nouvelles capacités d'investissements restent les priorités de Monsieur l'Echevin des Finances Jean-Marie VANDENBERGHE.

L'équipe qui forme notre Collège et le climat de collaboration ainsi que les partenariats multiples que nous souhaitons développer sont les meilleurs garants d'une saine gestion des affaires publiques.

Notre recherche de qualité sera poursuivie et développée sous diverses formes par l'autorité communale relayée par son Administration afin d'améliorer le service rendu à la population.

Nous nous devons d'avoir une attention toute particulière aux services qui viennent en aide aux plus défavorisés mais soyons attentifs envers ceux qui contribuent à donner une valeur ajoutée à notre ville qu'il s'agisse d'entreprises marchandes, d'entreprises d'économie sociale, de sociétés d'acteurs culturels, sportifs ou associatifs; tous ceux qui contribuent au bien-être de la population. Par contre, nous n'hésitons pas à sanctionner le citoyen irresponsable.

## Un schéma de structure pour Tournai, la métropolitaine

Comme toutes les villes, Tournai se structure autour de ses atouts, de ses faiblesses. Notre Ville a entamé un important travail, produit d'une vision à long terme empreinte de l'intérêt général et orientée vers un développement de qualité en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire.

Ce travail se veut global pour agir localement. Il est induit par une recherche permanente de qualité pour notre patrimoine bâti, une recherche de projets par le développement d'un art d'agir, d'un art de voir.

Les atouts de Tournai sont indéniables :

- statut de ville frontière au croisement d'un réseau autoroutier,
- patrimoine de qualité construit autour de monuments historiques reconnus au patrimoine mondial de l'UNESCO (Cathédrale et Beffroi),
- espaces publics de qualité,
- traversée de l'Escaut,
- un foisonnement culturel et artistique de renommée internationale,
- un espace rural enviable.

Tournai doit pourtant faire face à un problème de reconnaissance sur le plan régional et institutionnel. Première capitale de l'Occident, elle doit refaire un retard immérité et faire triompher le label de Wallonie Picarde.

Les deux atouts tournaisiens sont le schéma de structure, le règlement communal d'urbanisme sans oublier le plan de développement rural et le plan de mobilité.

Au cours des six dernières années, une analyse fine du territoire, à laquelle la population **tournaïenne** a été associée, a été établie ainsi que la formulation d'un certain nombre d'orientations générales pour le développement global de notre territoire. La majorité d'aujourd'hui ambitionne de réaliser un projet de ville (voire de vie) articulé autour d'un certain nombre d'objectifs prioritaires dégagés par le schéma de structure.

Cette ambition s'intitule « Tournai la métropolitaine » et fédère huit actions essentielles qui permettront de construire le patrimoine de demain en partant du principe que Tournai est riche d'un bel héritage du passé :

### 1. La Cathédrale Monument et pourtant vivante.

Il s'agit d'exploiter le potentiel de la cathédrale en tant que régénération et propulsion vers l'avant de tout le cœur historique de la Ville reliant ainsi la Grand Place aux rives de l'Escaut.

### 2. Un nouveau projet : l'ECOQUARTIER

C'est indéniablement un geste urbanistique et architectural fort, un grand projet urbain innovant et écologiquement exemplaire articulé sur la gare, l'Escaut et le faubourg Morel. C'est un projet qui laissera son empreinte à l'instar de la Cathédrale.

### 3. **Produire de l'habitat juste**

Cet habitat répond à 3 critères : il est centré, dense et équilibré; il s'étendra de l'intra-muros à la nouvelle ceinture urbaine des Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) à urbaniser aux villages

### 4. **Une ambition de qualité totale**

Il s'agit d'imbriquer les bâtiments historiques de haute qualité architecturale et urbanistique de la Ville en réalisant des bâtiments nouveaux ou rénovés et des espaces publics disposant des mêmes qualités en y ajoutant une touche d'écologie

### 5. **L'Escaut**

Rien n'est plus beau qu'une ville traversée par un fleuve. Il s'agira de tirer parti de toutes les potentialités économiques, touristiques et urbanistiques. Un fameux défi nous attend avec les travaux du Pont des Trous entre autres.

### 6. **Recherche d'une nouvelle culture de la mobilité**

Il s'agit de promouvoir une nouvelle culture de mobilité durable en organisant un réseau fonctionnel de déplacement à partir des boulevards de ceinture et d'axes structurants

### 7. **Garantir une équité territoriale pour l'espace rural**

Il s'agit de dépasser la dualité ville/campagne en valorisant chaque village par la préservation de son patrimoine propre, son centre de village et les services essentiels à la vie harmonieuse.

### 8. **Une structure à interpréter, à consolider**

Tous ces actes doivent trouver une cohérence naturelle

Ces huit actions révélées par le schéma de structure engagent la majorité, le règlement communal venant les conforter.

Le décor est planté mais il ne peut occulter d'autres axes tout aussi importants à court et moyen termes.

## U n a r s e n a l d e d i s p o s i t i o n s l é g a l e s

La ville de Tournai s'est ainsi lancée dans le schéma de structure mais d'autres outils ne peuvent être négligés comme le règlement communal d'urbanisme (RCU), les plans communaux d'aménagement (PCA) qui viendront préciser les affectations du plan de secteur et enfin le rapport urbanistique et environnemental (RUE) qui sera nécessaire à la mise en œuvre de chaque zone d'aménagement communal concerté. La manière d'aménager le territoire a des conséquences directes sur le cadre de vie de tout un chacun mais aussi sur le plan économique et les finances publiques.

Si les chantiers de revitalisation et de rénovation permettent de redynamiser certains quartiers laissés en désuétude, il convient de mener une politique capable d'éviter l'exode rural et de préserver une vie économique et sociale dans tous les villages à travers, notamment, la promotion des espaces publics collectifs.

Armé administrativement, il ne faudrait pas oublier les actions qui améliorent le cadre de vie comme la sauvegarde de l'environnement. Celle-ci interfère sur divers domaines comme la gestion des espaces verts, les ressources naturelles, la politique industrielle, la gestion des déchets, l'aménagement du territoire, la mobilité, la citoyenneté, l'éducation, le secteur associatif et j'en passe.

A l'heure où l'on évoque le réchauffement de la planète, une des actions les plus urgentes à mettre en place en matière d'environnement concerne la consommation d'énergies polluantes. Les bâtiments communaux seront une ligne de mire pour réduire les consommations.

Le Collège s'est par ailleurs plongé dans le dossier des énergies alternatives et présentera bientôt un projet d'implantation de parc à éoliennes.

Atteindre et dépasser les objectifs du protocole de KYOTO à l'échelle de la commune est un des objectifs de la ville par le biais de différents outils : mesures techniques permettant l'amélioration des performances énergétiques, sensibilisation du personnel et de la population en général, sur les petits gestes qui permettent d'économiser l'énergie.

Tournai n'a pas attendu cette toute récente prise de conscience pour lancer le projet Gazebois. La centrale de cogénération permettra de réduire de 1 350 T la production de CO2 en chauffant la Piscine de l'Orient.

La vente du certificat vert reçu pour la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable apportera à la Ville des ressources complémentaires.

La mise en œuvre du PCDR (programme communal de développement rural) représente un autre enjeu moyen du service Environnement et préserver et renforcer la qualité de vie dans l'espace rural suppose la mise en œuvre de moyens d'action tels que l'aménagement des places, la création de maisons de village, la restauration, la mise en valeur des chemins et des sentiers. La plantation de taillis de saule à courte rotation proposée aux agriculteurs par le biais de la convention avec Gazebois.

L'amélioration et la préservation du cadre de vie passent par la propreté publique.

Tournai s'étend sur 21 000 hectares à profil bipolaire urbain et rural. Les gestionnaires des espaces verts publics doivent donc moduler leur action même si les aspirations des ruraux et citadins se rejoignent lorsqu'on évoque l'embellissement des lieux, la découverte de la nature, la faune et la flore.

La commune doit entretenir de nouveaux sites comme le Fort Rouge ou les quais, doit repenser certains espaces (comme le jardin de la Reine) pour répondre à l'attente des utilisateurs. Cette réorganisation sous-entend une meilleure gestion des ressources tant humaines que matérielles.

L'écologie doit trouver son dû grâce à l'utilisation de méthodes alternatives combattant par exemple l'abus de pesticides ou herbicides. L'objectif de mesures dites douces est de renouer avec des pratiques anciennes souvent moins polluantes, plus respectueuses, moins dangereuses et moins coûteuses que les méthodes intensives d'entretien courantes.

## **R e l a n c e r   l e s   e m p l o i s   d u r a b l e s   e t   d é v e l o p p e r   l e   c h a m p d ' a c t i v i t é s   é c o n o m i q u e s**

Préserver et redynamiser le tissu économique et commercial de Tournai, c'est s'inscrire dans le contexte de la Wallonie Picarde et de l'intercommunale IDETA, ce qui n'empêche pas la ville de consentir un effort particulier en faveur des entreprises pour faciliter leur installation, leur développement et, d'une façon générale, leur intégration dans le tissu économique et social de notre ville et de notre région. Si Tournai est une ville de services, au sein de la Wallonie Picarde, elle doit pourtant saisir toutes les opportunités qui peuvent générer des activités économiques créatrices d'emplois en encourageant l'installation d'entreprises nouvelles dans les métiers de l'artisanat, du patrimoine, des beaux-arts, de la distribution, de l'Horeca.

Cette politique économique, cet accueil, ne sont pas possibles dans une ville où la voirie et la propreté seraient un talon d'Achille défaillant.

## **L a   v o i r i e ,   l o n g u e   d e   7 6 0   k m ,   p o u r   u n   r ô l e   m a j e u r**

Nous sommes confrontés à 3 enjeux :

- la sécurité gérée par une administration efficace,
- l'attractivité et la qualité du code de vie par son facteur d'accessibilité,
- la planification qui nécessite une réflexion globale au travers du plan communal de mobilité.

La population attend des voiries en bon état, ce n'est pas encore le cas. Nous nous y attachons hardiment avec le nouvel échevin des travaux Claude MICHEZ. Il a déjà restructuré ses équipes notamment pour garantir un entretien des

infrastructures existantes pour prolonger la durée de la voirie, pour rectifier les faiblesses occasionnées par les multiples ouvertures des voiries par les différentes sociétés gérant les impétrants, pour accroître la sécurité du réseau pour les usagers.

L'entretien ne concerne pas seulement la voirie mais aussi les nombreux bâtiments communaux. La rénovation de la Maison de la Culture est au programme, la construction d'un hall sportif subsidié à KAIN, une nouvelle école à la Drève de Maire ou la construction d'un nouveau hall pour les ouvriers communaux confinés aux Mouettes dans un emplacement obsolète dont la sécurité devient précaire. Toutefois la nouveauté, c'est la mise en place d'un service interne de petits travaux et le développement du projet informatique "qualité".

La propreté est une de nos priorités. Tournai n'est pas Chicago, Monsieur l'Echevin Yves DE GREEF se plaît à le répéter. Les petites incivilités seront traquées – déjections canines, abandon de canettes ou d'emballages alimentaires – les agents de quartier seront à nouveau responsabilisés à ces tâches ingrates. Il faudra accepter de passer de la prévention à la répression. Mais la propreté, c'est aussi la présence de cantonniers ; nous espérons retrouver dans les semaines à venir nos 29 petits hommes verts ; c'est aussi un égouttage performant qui passera par la radiographie du réseau de base de l'étude hydraulique commandée auprès de l'Université de Liège.

Le curage des fossés est lui planifié dès à présent sur un cycle de cinq ans tout comme les avaloirs qui seront tous nettoyés deux fois l'an. Evidemment, il faudra gérer les parcs de dragage.

Un mot sur les acteurs de ce succès : le personnel. Les responsables des services disposeront d'un cadre défini pour organiser, planifier, diriger chacun pour atteindre les objectifs visés.

## S é c u r i t é – S a n t é - B i e n v i v r e

Assurer et maintenir l'ordre, protéger les citoyens sont des missions essentielles qui relèvent de l'Autorité communale. En l'absence d'une criminalité violente récurrente, Tournai est l'objet d'incivilités, de petits délits, de non-respect de règles de bon voisinage.

La Ville de Tournai, de par l'action de ses représentants au sein du Conseil de police, insistera pour lutter contre les dépôts sauvages, le stationnement anarchique, le taggare de façades, de destruction ou d'endommagement du mobilier urbain.

Une collaboration encore plus soutenue sera déployée avec le contrat de sécurité et le plan de prévention et de proximité.

Depuis plusieurs années, les services de la zone de police sont en perpétuelle évolution afin que les qualités de chacun soient utilisées de façon optimale ; de nombreux changements internes sont intervenus à cet effet.

Cette volonté est renforcée par un encadrement dynamique qui a analysé les besoins et les moyens à mettre en corrélation avec les objectifs. L'étendue de la zone et la spécificité des quatre entités qui le composent rendent pourtant la gestion au quotidien difficile : de Tournai, à la fois citadine et rurale, où il faut à la fois gérer le centre historique, la proximité de nombreuses écoles, une circulation dense et les problèmes propres à la ruralité ou au rapport de bon voisinage à Rumes et son mégadancing, à Brunehaut et sa circulation de poids lourds tout comme à Antoing.

La police a beaucoup à faire. Des problèmes de société comme la vente et l'usage de la drogue, la surveillance du décrochage scolaire, l'analyse de la criminalité ou la sécurité routière ne doivent pas occulter une des principales activités de la police : la proximité, la présence dans les quartiers, dans les rues. Chaque jour, il faut convenir de remettre le travail sur le métier.

## U n m o t s u r l a r e s t r u c t u r a t i o n h o s p i t a l i è r e

Elle est en bonne voie, il s'agira désormais de développer les services d'aides et de soins à domicile, d'aides aux personnes âgées, de télé-assistance et bien sûr l'action sociale.

## U n l o g e m e n t : u n d r o i t c o n s t i t u t i o n n e l

Tournai : environ 30 000 maisons. Tournai : près de trois mille logements sociaux répartis entre le Logis Tournaisien et le C.P.A.S.. Et ce n'est pourtant pas assez : la fracture sociale est une réalité. Si nous pouvons saluer l'efficacité, la rigueur, bref l'excellent travail réalisé par le Logis Tournaisien, le déficit en logements est là, face à nous.

Le C.P.A.S., grâce à sa Présidente Rita LECLERCQ et son Vice-Président Didier SMETTE, gère un parc vieillissant mais qui évolue dans le bon sens malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

Face aux multiples acteurs au service des logements, la commune est devenue responsable de la mise en œuvre de la concrétisation du droit au logement décent inscrit dans la Constitution. Faut-il rappeler l'action que mène au quotidien notre échevin du logement Pierre BAL par une politique efficace en matière de logements d'insertion et le travail effectué au sein de la Régie foncière ?

Le bras armé en matière de politique de logement devient véritablement le Logis Tournaisien, société de logements de service public.

Le Logis définit divers objectifs :

1. Diversifier les types de logements disponibles sur le territoire communal, en axant la priorité sur la rénovation du bâti
2. Permettre la réalisation de logements sociaux, moyens et assimilés, en privilégiant la mixité urbanistique, sociale et des fonctions
3. Rendre la propriété accessible aux ménages modestes et moyens
4. Lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements
5. Privilégier la création de « logements durables »
6. Lutter contre les zones dégradées et à forte pression foncière
7. Entretien et sécuriser les logements sociaux existants
8. Impliquer les locataires dans la conduite de la politique locale du logement
9. Soutenir les actions de convivialité
10. Information et encadrement social des locataires
11. Création d'un hôtel social
12. Mise en place d'un système de déplacement gratuit
13. Principes de bonne gouvernance et services de qualité

Au-delà de ces différents volets, le schéma directeur de la politique menée s'articulera autour de trois axes majeurs :

- la restructuration des 29 entités en densifiant les noyaux d'habitat,
- l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement pour une meilleure habitabilité,
- l'intensification des politiques d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement.

Le Logis Tournaisien s'est inscrit résolument dans ces différentes lignes de force et déterminera sa politique du logement complémentairement aux programmes mis en place par le Gouvernement wallon ou toute autre autorité de Tutelle. Le locataire-citoyen se trouvera au centre des priorités du Logis Tournaisien.

## L e s p o r t , v e c t e u r d ' é m a n c i p a t i o n s o c i a l e

La pratique du sport contribue à une recherche de qualité de vie. Nos différentes équipes sportives méritent d'être aidées mais n'est-ce pas l'encadrement technique et administratif et l'outil de gestion qui doit être responsabilisé voire professionnalisé au détriment de l'empirisme ou de l'aveuglement.

Dans la mesure où l'intérêt général est poursuivi, un soutien aux clubs sportifs doit être maintenu et développé.

Une véritable intégration par le sport est recherchée à travers une valorisation du sport pour tous. C'est un véritable objectif de la Première Echevine Natacha ALLEMAN.

Pour favoriser l'accès au sport pour tous, l'Administration communale va s'inscrire, à l'instar du CPAS, dans la démarche des chèques-sports. Le dispositif mis en place par la Communauté Wallonie-Bruxelles a été assoupli et permet maintenant aux échevinats des sports de mener également cette opération. Le public bénéficiaire a également été étendu aux enfants dont les parents disposent d'un niveau de revenus ouvrant le droit aux allocations d'études.

C'est aussi dans cette optique que les écoles de sports soutenues par la Ville de Tournai seront multipliées. En effet, elles constituent des lieux de découverte, d'initiation et d'orientation sportive. Elles aident ainsi les plus jeunes à trouver les activités physiques qui leur conviennent.

La gestion du stade Luc Varenne a fait sa maladie et a montré ses limites sans l'aide de la ville ; la multiplication des partenaires sur le site sera le garant d'une utilisation optimale des installations.

Parce que l'autorité communale est la plus proche du citoyen, elle est la mieux placée pour répondre immédiatement aux besoins de la population en matière sportive. La Ville de Tournai continuera donc à assumer certains rôles d'une importance capitale : soutenir et stimuler les initiatives et développer les infrastructures.

Ce développement passe par la mise à disposition d'un outil performant que ce soit à TEMPLEUVE (tribune), KAIN (Hall de Sport), GAURAIN (RUSTA), BECLERS (terrain de football), Tournai VILLE (hall de la CET, terrain de hockey, base-ball ou football américain).

La Région Wallonne et son département Infrasports se sont inscrits dans une démarche visant à réaliser un cadastre des infrastructures sportives disponibles. Ce travail sera également pour la commune un précieux outil d'aide à la décision. En effet, la nécessité d'investir dans un complexe sportif plutôt qu'un autre sera plus facilement mise en évidence. Ce cadastre pourra d'ailleurs être complété par une base de données indiquant quelles sont les disponibilités de l'infrastructure et quels sont les types de sports qu'elle peut accueillir.

## L'École ...

L'éducation est une préoccupation essentielle de nos concitoyens. L'Echevin de l'Enseignement Philippe ROBERT souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs (enseignants de tous réseaux, animateurs associatifs, CPAS) pour trouver des solutions originales propres aux établissements Tournaisiens.

### **La jeunesse a son mot à dire**

L'organisation de centres de détente, de stages ateliers, d'ateliers créatifs font partie des priorités du Collège surtout si l'on peut augmenter le nombre d'ateliers dans les villages. Poursuivre le travail entamé par la table ronde pour la jeunesse et contribuer à l'installation du Conseil Consultatif des Jeunes et peut-être un Conseil Communal des enfants sont au programme.

### **Citoyenneté et participation**

Une plus grande participation des citoyens à la gestion de la commune est la clé de voûte de la citoyenneté responsable. Plusieurs étapes bâtissent ce processus : informer, consulter, participer, évaluer et agir.

L'apprentissage de la citoyenneté passe par la participation. La création d'un Conseil Communal des enfants et des jeunes doit voir son rôle et ses missions amplifiés tant il est vrai que si la démocratie s'apprend par la participation à la vie de l'école, elle y parvient aussi par le biais des discussions sur des sujets d'actualité. Il s'agira également de sensibiliser les élèves lors de rencontres avec des mineurs ou des jeunes handicapés aux difficultés rencontrées par ceux-ci.

Eduquer, c'est aussi privilégier l'environnement scolaire notamment par le développement de plans de déplacement scolaire à vélo, à pied, la création de zones de convivialité aux abords des écoles pour favoriser les contacts parents/professeurs, soutenir les programmes de sécurité de routière.

Eduquer, c'est aussi veiller à la santé, à l'alimentation saine.

La mission première de l'enseignement est d'amener le plus grand nombre d'élèves à la réussite. L'Echevin de l'Enseignement Philippe ROBERT luttera donc contre l'échec scolaire et s'attachera, par l'égalité des chances, à amener un maximum d'élèves dans le réseau secondaire.

L'apprentissage des langues et l'immersion linguistique seront prioritaires.

Autre préoccupation de l'échevin et de ses services : valoriser les enseignants dans le respect des compétences et valoriser les atouts de chacun et faire de Tournai un pôle d'excellence.

**U n e s o c i é t é q u i n e s ' o c c u p e p a s d e s a j e u n e s s e e s t u n e  
s o c i é t é q u i s e m e u r t ...**

Tournai veut penser et développer une véritable politique de la jeunesse. Une politique action d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, maison d'accueil, garde des enfants à l'école), les activités post ou para scolaires seront privilégiées (apprentissage des langues, immersion linguistique, plaines de jeux, utilisation de l'information du multimédia informatique).

Toutes les occasions seront saisies pour favoriser l'intégration de l'enfant et du jeune handicapé.

Aires de jeux, sécurité de et dans nos écoles, aide aux organisations de jeunesse et sportives, auberge de jeunesse ou respect des diversités culturelles seront soutenus avec des exigences de qualité des activités.

## **M o b i l i t é - S é c u r i t é**

Nous avons déjà évoqué l'évolution du plan de mobilité cher à l'Echevin Michel LECLERCQ. Il est temps de passer à une concrétisation des objectifs : rendre les rues et les voies publiques agréables et retrouver le plaisir de circuler en toute sécurité tant au plan infrastructure (grâce aux petits travaux prônés par Claude MICHEZ) qu'au plan individuel grâce à une police de proximité dans la rue.

La mobilité constitue un enjeu de plus en plus important pour les pouvoirs locaux.

Elle recouvre des questions aussi essentielles que l'amélioration de l'espace public et de la qualité de vie de nos concitoyens, la sécurité routière, l'accessibilité des personnes et des biens, la gestion de la voirie.

La mobilité a fait l'objet ces dernières années d'études et de planifications intéressantes et pertinentes. Il est temps cependant de passer à une réalisation concrète et efficace : faciliter la mobilité, rendre la rue et les voies publiques agréables et permettre d'y retrouver le plaisir de circuler, en toute sécurité, et avec une efficacité optimale. Loin de grandes déclarations incantatoires qui valoriseraient tel ou tel moyen de transport ou abolissant les autres, il s'agit de retrouver un équilibre, de bons équilibres entre tous les moyens de transport en favorisant ceux qui permettent une recherche collective de bonne, saine et efficace utilisation des voiries publiques.

Redonner du plaisir de circuler en rue doit pouvoir être un objectif.

Ainsi la commune s'engage à :

- améliorer la qualité des voies publiques en commençant par les boulevards (projet indispensable qui conditionne l'ensemble de la mobilité intra-muros afin de réduire le trafic en transit qui pénalise l'ensemble des autres modes de transport doux)
- réduire la pression du trafic automobile en recherchant toutes les solutions pour favoriser le parking et promouvoir les transports collectifs ou ... la marche et le vélo
- garantir davantage encore l'utilisation des espaces publics pour tous, notamment les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite

- organiser progressivement une réfection et une sécurisation des trottoirs, sentiers et chemins en particulier aux abords des écoles, des centres commerciaux et des espaces publics à forte densité piétonne
- pour nos villages, nous devons développer la mobilité au service de la sécurité mais aussi développer tous modes de transport doux ou collectif afin d'améliorer les liaisons entre nos villages et la ville afin d'éviter tout isolement
- améliorer la propreté publique par une politique qui visera à la fois à éduquer et encourager les démarches citoyennes et à sanctionner les responsables d'incivilités ou de laisser-aller égoïstes et peu soucieux de la qualité de vie en commun

## Tournai : des jeunes aux seniors, aux handicapés

Bien souvent le vieillissement de la population véhicule une connotation négative. A Tournai, les services de l'Echevine Ludivine DEDONDER s'attachent davantage à mettre en exergue les conséquences de l'augmentation de l'espérance de vie en valorisant l'expérience acquise par les seniors et sa mise à la disposition de la société et en considérant les aînés comme un partenaire actif.

A l'instar du Conseil Consultatif de la Jeunesse, une proposition de créer un Conseil Consultatif des Aînés se concrétisera afin de développer et animer un réseau participatif porteur de solidarité et générateur d'une amélioration de la qualité de vie. Troisième âge ne peut rimer avec solitude. La fracture des générations s'accroît. Les adultes au travail, les enfants à l'école, les personnes âgées en institution. La facette a montré que la richesse de la vie sociale contribue à influencer positivement l'état de santé. La participation à des activités culturelles et l'existence de liens sociaux ont des effets stimulants et bénéfiques. Les démarches sont nombreuses et enclenchées par l'Echevine.

Il s'agit de :

- poursuivre et d'amplifier les activités culturelles, ludiques, les voyages, les repas, spectacles, ... à destination des « 3 x 20 » en facilitant la mobilité de nos aînés,
- organiser des activités « Ville- CPAS » dans les maisons de repos,
- mettre en œuvre des campagnes d'information propres à la santé,
- faciliter l'accès à l'information et aux services,
- favoriser l'apprentissage de l'utilisation des nouvelles technologies par des jeunes notamment dans les écoles,
- définir une politique globale de mobilité qui tienne compte des besoins des aînés,
- favoriser le transport des aînés par la création de taxis sociaux,
- créer des crèches ou garderies dans les maisons de retraite,
- accroître la mixité des âges dans le logement.

### Le Label HANDICITY

Labellisée HANDICITY sous la précédente législature, la Ville poursuivra les actions en faveur de la personne handicapée et signera très prochainement une nouvelle charte de la personne handicapée en pointant du doigt le droit à la différence, l'égalité des chances, la sensibilisation, les organes de consultation de la personne handicapée, l'accueil à la petite enfance, l'intégration scolaire et parascolaire, l'emploi, l'information, les services, le logement social, l'accessibilité, le parking, les loisirs, les transports communaux, la nature ou encore la politique sociale. Il s'agira de démystifier le handicap.

### Tournai – baby

Le monde de l'accueil de la petite enfance est aussi varié que dynamique mais le partenariat personnel des crèches et parents ne repose que sur un mot : confiance et un but : que le bébé se sente bien et s'épanouisse.

Il s'agit de :

- poursuivre la réflexion pour sans cesse améliorer l'accueil du bébé et de sa famille, par des pratiques associant les parents, par une meilleure observation de l'enfant afin de personnaliser les besoins de chaque enfant, en invitant des acteurs extérieurs (spectacles, théâtre, conteurs, ...);
- favoriser le développement harmonieux des jeunes enfants en éveillant leur sensibilité artistique ;

- organiser des formations pour les puéricultrices.

Bien sûr, il conviendra de terminer le vaste chantier du Clos des Poussins et de porter attention à toute initiative privée ou publique ou mixte visant à l'accroissement des places d'accueil.

### **Tournai sociale**

S'il est un service auquel le particulier fait souvent appel, c'est bien le Service des Affaires Administratives et Sociales. Que ce soit une naissance, un mariage, un décès, une naturalisation, la délivrance d'une carte d'identité, l'établissement d'un permis de conduire... autant d'événements qui rythment notre vie quotidienne et dont nos registres gardent une trace.

Notre volonté est de rendre notre Administration sans cesse plus accessible et plus proche du citoyen, offrant un service de qualité.

Ainsi, il s'agit de :

- adapter les locaux en vue de permettre davantage de discrétion pour les citoyens, davantage de places de stationnement et davantage d'espace pour le personnel,
- poursuivre la formation pratique des agents,
- rendre utilisables les registres numérisés en poursuivant l'intégration des émargements,
- établir des plans précis et complets de tous les cimetières de l'entité ;
- informer les personnes des avantages sociaux auxquels elles ont droit,
- poursuivre et renforcer les collaborations avec les services des pensions belges et français, avec le service des allocations aux personnes handicapées ainsi qu'avec l'Office des étrangers,
- éditer un « vade mecum » social des démarches à entreprendre par les citoyens.

En outre, une attention particulière est portée à la personne handicapée que ce soit en termes d'accessibilité, d'intégration de ces personnes parmi notre personnel et d'encouragement de l'apprentissage du langage des sourds et malentendants par le personnel communal.

## **Culture et Patrimoine : un capital à développer, valoriser, intégrer**

Les qualités urbanistiques de Tournai de son patrimoine architectural, de ses espaces verts, de sa culture font que cette ville que nous aimons tant est un joyau à nul autre pareil qui ne demande qu'à se développer, être valorisé et intégré à la vie socio-économique et politique de la Wallonie Picarde.

Les potentialités que Tournai possède font de son patrimoine et de sa culture un important vecteur de développement économique dont bien sûr le tourisme n'est pas absent.

Beffroi, cathédrale, musées, fleuve sont autant d'éléments formant une capacité de rayonnement international digne de son ambition.

La cathédrale, son chantier et la rénovation du « quartier cathédral » s'avéreront certainement un des projets les plus importants du « phasing out de l'objectif 1 Hainaut projet européen ».

Notre Echevin Yves DE GREEF, les services de l'urbanisme, mon cabinet et moi-même attachons une importance et une attention de tous les instants à la concrétisation de cette phase du schéma de structure.

La ville de Tournai s'inscrira résolument dans ce projet de chaînon manquant et de fil rouge d'une revitalisation urbaine de qualité et prometteuse d'avenir.

La Maison de la Culture, en phase de rénovation, aura un rôle de centre régional à jouer dans ce contexte de par la qualité et l'importance de son action.

Le Collège ne pourra éviter une réflexion profonde sur l'avenir et la rationalisation de nos musées.

Ces éléments contribueront à eux seuls à dynamiser notre tourisme, cet autre aspect de l'industrie du 21<sup>e</sup> siècle.

Tournai forte de son offre culturelle et de sa qualité de vie doit devenir un centre touristique de tout premier ordre et une ville particulièrement attractive dans le district européen nouvellement créé.

L'histoire, le patrimoine, la culture vivante de Tournai, la richesse de son environnement confèrent à notre ville un potentiel touristique et résidentiel de qualité qu'il faut valoriser en créant des infrastructures d'accueil professionnelles.

Là aussi, mon cabinet s'attache à l'implantation d'un hôtel de haut niveau qualitatif d'accueil, de centres de séminaires...

Les partenariats public-privé et européens seront dans ce contexte des atouts, des outils à utiliser.

Il y va de l'existence et de l'intérêt de la Wallonie Picarde de pouvoir compter sur une ville forte, porteuse d'histoire et d'intérêt à l'échelle de l'Eurodistrict et de l'Europe et qui puisse servir, abriter et défendre les intérêts de la région. Tournai ne pourra pas faire cavalier seul mais la Wallonie Picarde peut compter sur Tournai.

Enfin, le positionnement de Tournai comme capitale des relations Nord-Sud sera renforcé par des actions concrètes.

## **Aldous Huxley à Tournai ou le Meilleur des Mondes matière de difficultés financières**

Evacuer la question des moyens nécessaires à la réalisation de nos objectifs serait inutile.

La nouvelle majorité a assumé ses responsabilités. Elle a engagé des démarches de rationalisation et d'économie nécessaires et fait valoriser sa volonté de réclamer son juste dû dans la répartition des fonds des communes et des aides régionales. Tournai ainsi qu'un refinancement lié à notre statut de ville moyenne à vocation régionale et dont l'étendue du territoire est la plus importante de Belgique.

La disponibilité permanente du nouvel Echevin des Finances Jean-Marie VANDENBERGHE consacrant la totalité de son temps de travail à la « chose Tournaisienne » a permis un dialogue avec tous les opérateurs de crédits de la ville. Les projections jusqu'en 2010 laissent apparaître un déficit récurrent à l'exercice propre d'environ 2 à 3 millions d'euros à l'ordinaire.

Plusieurs pistes ont été étudiées. Elles portent sur la dotation des ASBL qui sont en rapport direct avec la ville et sur la recherche de solutions en financement des fabriques d'église et surtout à l'entretien et la restauration du patrimoine bâti un travail approfondi sur la dette afin de dégager de nouvelles possibilités d'investissement.

Des obligations pratiques nous obligent à garder les pieds sur terre, la marge pour l'entretien des voiries est très limitée ; la zone de police, si elle rabote ses comptes, est toujours très chère à assumer mais la sécurité est à ce prix, comme la mise à disposition d'un corps de pompiers opérationnel avec du personnel en nombre suffisant et avec des hommes aptes à faire face aux difficultés et dangers du métier.

La commune doit pouvoir assumer ses missions d'intérêt général.

## **Ethique - Citoyenneté - Information**

Le citoyen a plus que jamais le droit à l'information et à la communication avec les instances politiques. Pour cela, il faut disposer de moyens simples, accessibles pour tous. Cela va des employés au guichet au sein de chaque service administratif qui doivent pouvoir donner un maximum d'informations sur l'existence et la portée de la réglementation applicable à tous, l'accessibilité à l'administration par des plages horaires étendues à l'information, un tableau de bord permettant le contrôle de la satisfaction des utilisateurs, l'utilisation de moyens modernes de communication.

En l'espace de quelques années, les technologies au service des communes se sont fortement développées. Que ce soit au niveau local, national ou international, on fait de plus en plus référence à e-gov ou e-administration.

Grâce aux téléprocédures et à la mise en ligne des formulaires, de nouveaux accès à l'administration sont offerts au public. Le citoyen peut trouver les informations utiles sous forme numérique avec une plus grande facilité d'accès sur les serveurs Internet de services publics. L'accès aux données en ligne que ce soit Internet ou intranet sert les agents pour assurer un gain de temps et une fiabilité accrue mais un changement de mentalité s'impose à chaque niveau. Aujourd'hui, les services publics n'ont plus d'autre choix que d'évoluer et de suivre la modernisation de la société.

L'introduction de NTIC contribue à la modernisation interne de l'administration mais également à sa modernisation externe en l'orientant vers le citoyen. Ces NTIC offrent également une solution pour repenser les modes de relation entre l'administration et l'ensemble des citoyens. Il est cependant utile de veiller à l'égalité des citoyens à ces niveaux de service et à ne pas entretenir la fracture numérique. L'installation des services en ligne ne peut devenir un accès exclusif.

Dialoguer avec la population reste un défi majeur pour toutes les administrations locales. Ce dialogue doit s'installer de différentes manières. La participation du citoyen doit se généraliser sans devenir paralysante.

Le dialogue avec le citoyen ne doit pas non plus devenir un tribunal permanent et invalidant sous forme d'un intégrisme opposé à l'Autorité communale démocratiquement élue. Le dialogue signifie aussi que les habitants doivent avoir l'occasion d'exprimer leur opinion et se sentir écoutés.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les principaux axes que souhaite développer la majorité actuellement. J'espère que chacun aura à cœur de souscrire à notre engagement.

Je vous remercie de votre attention.

Le Bourgmestre,  
Christian MASSY